



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

MAIRIE
DE
MEYRARGUES
13650

Tel : 04 42 57 50 09
Fax : 04 42 63 46 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Séance du 01/09/2025 à 18h30

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	13	08

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Meyrargues s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par son président le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles et notamment de son article R. 123-16.

Présidence :

Madame Andrée LALAUZE, Vice-Président,

Secrétaire de séance :

Madame Hélène FAURE-GIGNOUX,

Membres du CA

Présents :

Andrée LALAUZE, Béatrice MICHEL, Brigitte DAILCROIX, Jacques LEUCI, Daniel VINCENT, Agnès BIANCOTTO, Catherine DI MEGLIO, Richard LOGEROT,

Membres du CA ayant

donné pouvoir :

Daniel BARBIER ayant donné mandat à Brigitte DAILCROIX, Véra FICHANT ayant donné mandat à Andrée LALAUZE, Sabrina SMATI ayant donné mandat à Agnès BIANCOTTO

Membres du CA

Absents excusés :

Fabrice POUSSARDIN, Dominique GIRAUD

Membres du CA

Absents :

//

Délibération n° 2025-16

Objet : ACHAT DE TICKETS SERVICE – C.A.P.

Exposé des motifs :

Madame la Vice-présidente, expose la nécessité de **poursuivre le système de chèques d'accompagnement personnalisé, tickets service**, pour les personnes rencontrant momentanément des difficultés financières, en ce qui concerne les produits alimentaires et d'hygiène, tout en conservant les bons du CCAS, et donne lecture de la convention y afférent.

Madame la Vice-Présidente rappelle que le budget alloué global pour l'année 2025 était de 5.000 € et a été globalement attribué.

Madame la Vice-Présidente propose de passer une nouvelle **commande de 240 tickets, d'une valeur faciale de 5 € l'unité, pour un montant total de 1.200 € TTC.**

Soit, 1.200,00 € TTC, augmenté des frais de gestions de 15,05 €, à la Sté EDENRED France 166/180, Bd Gabriel Péri à MALAKOFF 92240.

Visas :

Où l'exposé des motifs rapporté ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Le conseil d'administration décide de :

- **Voter pour l'achat d'une nouvelle commande de 240 tickets services pour un valeur faciale de 5 € l'unité pour un montant total de 1.200 € TTC augmenté des frais de gestions de 15,05 € à la société EDENRED France.**

REÇU EN PREFECTURE

le 02/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-261301311-20250901-02025_16-DE

Pour (présents et pouvoirs)	11	Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Béatrice MICHEL, Daniel BARBIER ayant donné pouvoir à Brigitte DAILCROIX, Véra FICHANT ayant donné mandat à Andrée LALAUZE, Sabrina SMATI ayant donné mandat à Agnès BIANCOTTO, Jacques LEUCI, Richard LOGEROT, Daniel VINCENT, Agnès BIANCOTTO, Catherine DI MEGLIO
Contre (présents et pouvoirs)	00	
Abstentions (présents et pouvoirs)	00	

La délibération sera effective, à partir du moment où cet acte sera réputé exécutoire.



Pour extrait certifié conforme.

Vice-Présidente du CCAS,

Andrée LALAUZE.

Acte rendu exécutoire	Après dépôt en Sous-préfecture le 02/09/2025
	et publication ou notification le 02/09/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 02/09/2025

Application agréée E-legalite.com